



DÉCLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Formulaire de contrôle de conception et d'implantation

Numéro de PC : _____
Numéro de CU : _____
Nature du projet : Assainissement neuf (dans le cadre d'un P.C ou C.U)
 Réhabilitation d'une installation (sans dépôt de P.C)

1 – DEMANDEUR

Date de la demande : _____
Nom et prénom du propriétaire : _____
Adresse actuelle : _____
Commune : _____ Code postal : _____
Tél. fixe (important en cas de RDV sur le terrain) : _____
Tél. portable (important en cas de RDV sur le terrain) : _____

2 – LIEU D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF

Commune : _____ Code postal : _____
Adresse des travaux : _____
Section : _____ N° de la parcelle cadastrale : _____

3 – REALISATION DU PROJET

Nom, adresse et Tél. du concepteur du projet : _____

Nom, adresse et Tél. de l'installateur prévu : _____

4 – PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- Le présent formulaire dûment complété
- Un plan de situation à la parcelle
- Un plan de masse du projet de l'installation sur base cadastrale
- Une étude de définition de la filière (facultatif) comprenant :
 - une étude de sol (sondages à la tarière et test de perméabilité)
 - une étude des contraintes à la parcelle (superficie disponible, pente...)
 - description et dimensionnement de la filière

5 – CARACTERISTIQUES DE LA CONSTRUCTION

- Habitation principale Habitation secondaire
- Nombre de chambres : _____ Nombre de pièces principales : _____
- Autre types de locaux : Magasin Autres : _____
- Alimentation en eau potable : Réseau d'eau public Puits privé Réseau public + puits
- Existe-t-il un puits privé déclaré utilisé pour la consommation humaine situé à moins de 35m du lieu de dispersion de l'effluent ? Oui Non

6 – CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

- Superficie disponible pour l'assainissement : _____ m²
- Pente du terrain : Faible (<5%) Moyenne (entre 5 et 10%) Forte (>10%)
- Nature du sol à 1m de profondeur :
 - Terre végétale Sable Roche Argile
- ☞ Joindre une copie de l'étude de sol à la parcelle à ce document (si étude de sol réalisée)

7 – DEFINITION DE LA FILIERE (Au besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec le SPANC)

- Destination des eaux pluviales : Rejet en surface (fossé, caniveau...) Infiltration sur parcelle
- Rétention (cuve, marre...) Autre : _____
- DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT**
- Fosse toutes eaux Volume : _____ m³ Ventilation primaire (amont fosse) : Oui Non
- Bac dégraisseur (facultatif) Volume : _____ m³ Ventilation secondaire(aval fosse) : Oui Non
- La fosse est-elle située à plus de 10m de l'habitation ? : Oui Non
- En cas de présence d'une nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue sous la fosse ? : Oui Non
- En cas d'enfouissement de la fosse sous une aire de circulation, prévoyez-vous une dalle de répartition ? :
 Oui Non

DISPOSITIF DE TRAITEMENT

-Si sol perméable (infiltration dans le sol)

- Tranchées d'épandage** Longueur/tranchée : _____ m Nombre de tranchées : _____
- Filtre à sable vertical non drainé** Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m²
- Terre d'infiltration** Surface : _____ m²
- Lit d'épandage** Surface : _____ m²

-Si sol imperméable

- Filtre à sable vertical drainé** Longueur : _____ m Largeur : _____ m Surface : _____ m²
- Filtre à sable vertical drainé avec Septodiffuseur**
Nombre de modules : _____ unités Longueur : _____ m Largeur : _____ m
- Filtre vertical à massif de zéolithe**

-Si superficie disponible faible ou sol imperméable

- Filière agréée**

Nom commercial :

Modèle :

Numéro d'agrément :

Capacité de traitement : EH

EXUTOIRE DE LA FILIERE (Si rejet)

- Rejet : Cours d'eau Fossé Réseau eaux pluviales Puits d'infiltration (exceptionnel)
- Drains d'infiltration :x.....Mètres Linéaires

En cas de rejet superficiel dans un milieu dont vous n'êtes pas propriétaire, veuillez remplir la demande d'autorisation de rejet en milieu hydraulique superficiel jointe au présent document.

8 – ENGAGEMENT

Le propriétaire soussigné, certifie que les renseignements fournis ci-avant sont exacts et s'engage à :

- appliquer le règlement d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune
- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur* et au projet tel qu'il aura été approuvé ;

- Prévenir le SPANC 1 semaine avant le commencement des travaux et avant recouvrement pour fixer un rendez-vous afin d'effectuer le contrôle des travaux.

A _____ Le : _____

Signature du propriétaire :

**(DTU 64-1) et arrêtés du 7 septembre 2009 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle d'ANC et fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'ANC.*